

AU FIL DE LA SEMAINE

« Nous sommes sur la même longueur d'onde »

PLUI SAINT LÔ

Saint-Lô Agglo a lancé son PLUi. Les grandes orientations devraient être validées d'ici un an pour une approbation globale en 2022. D'ici là, des réunions à destination du monde agricole ont débuté. Les premières ont eu lieu lundi dernier dans une ambiance sereine et constructive.

Il y a quelques semaines, la FDSEA de la Manche avait demandé à ses adhérents de ne pas remplir le diagnostic agricole envoyé par Saint-Lô Agglo dans le cadre de l'élaboration de son PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). Christian Maquerel, secrétaire général adjoint de l'arrondissement de Saint-Lô, avait exprimé son désaccord sur certaines questions. Très rapidement, Fabrice Lemazurier, vice-président de Saint-Lô Agglo en charge de l'urbanisme a fait son mea culpa. « Nous aurions dû travailler ensemble. Le principal est de se dire les choses », affirme-t-il.

Faire évoluer le parcellaire

Une première rencontre a eu lieu début novembre pour remettre les choses à plat avec le syndicat. Plusieurs points ont été abordés comme les haies. Un sujet bien souvent de crispation. Pour la collectivité, il n'est pas question de classement de manière à ne pas figer le territoire. Christian Maquerel va dans ce sens parce que l'important à ses yeux est de « déterminer le linéaire de demain nécessaire à conserver un bocage sur le territoire et non mesurer le linéaire de haies actuel. Les agriculteurs ont envie avant tout de protéger le bocage ».

L'activité agricole de Saint-Lô Agglo en chiffres

- Un territoire rural : 71,2 % de surface agricole, 57 423 ha déclarés à la PAC
- Une forte densité d'exploitation : 1 210 exploitations sur le territoire, 1 063 sièges d'exploitation
- Une présence de l'élevage : 59,4 % de surface en herbe, 22 % de maïs ensilage, 14,6 % de céréales à paille, 3 % oléo-protéagineux, vergers, légumineuses, légumes
- Une production de qualité : 7 AOP (produits laitiers, cidre, calvados...), 3 IGP (cidre, porc, volailles...)
- Des transmissions à prévoir : 53 % des agriculteurs peuvent être en retraite d'ici 5 ans
- Installation : Un nombre en hausse depuis 2015 de jeunes agriculteurs

Gilles Quinquenel président de Saint-Lô Agglo

Rien ne se fera dans le dos des agriculteurs

Si la loi impose la mise en place d'un PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), le président de Saint-Lô Agglo, Gilles Quinquenel, s'est voulu rassurant à l'égard des agriculteurs. « Vos remarques que vous ferez doivent être prises en compte. Rien ne se fera dans votre dos. Tout doit être transparent, ouvert », a-t-il débuté, assurant que « les premières réunions sont capitales. Quand cela se passe bien dès le départ, c'est l'assurance d'un bon déroulé du projet ».

Gilles Quinquenel a été clair. « L'agriculture est importante pour le territoire de Saint-Lô Agglo. Elle représente un enjeu considérable sur le territoire, notamment l'élevage laitier. Cette dimension agricole doit donc être intégrée à

part entière », souligne-t-il. Alors, il a demandé à Fabrice Lemazurier, vice-président de l'Agglo en charge de l'urbanisme, et au cabinet que la profession agricole soit sollicitée aux différentes phases du projet pour « ne pas être déconnecté » de la réalité.

Et en dernier point, Gilles Quinquenel veut que « 100 % des agriculteurs soient informés de la démarche, au même titre que les élus. On peut imaginer un document spécial sur le PLUi et l'agriculture », avance-t-il. Pour lui, l'intérêt est d'avoir au final un « PLUi reconnu et qualitatif, qui intègre l'emploi, l'habitat et l'agriculture. C'est l'équilibre à trouver pour avoir un développement harmonieux d'un territoire ».



Plus de 70 agriculteurs étaient présents à la réunion qui leur était destinée dans le cadre du lancement du PLUi de l'agglomération saint-loise. DR

à quoi l'élu a répondu clairement. « Il faut permettre à la profession agricole de faire évoluer son parcellaire. Sans pour autant faire n'importe quoi, il faut que les haies évoluent. Ce sera du cas par cas. Mais il n'est pas question de faire des choses incohérentes sur le territoire », rassure l'élu. La méthode devrait être la même sur les différents zonages (zones humides, trame verte et bleue...). Sébastien Delafosse, secrétaire général adjoint de l'arrondissement de Saint-Lô a évoqué à son tour l'échange parcellaire, qui son sens reste important pour le développement de projets sans amputer l'outil de travail des agriculteurs.

Stop à la consommation d'espace

Le regard sera aussi porté sur la consommation d'espace foncier.

« Elle devra être deux fois moins importante que celle sur les 10 dernières années », souligne le vice-président de l'Agglo, en réponse à l'inquiétude de Eric Lecler, membre sortant de la Chambre d'agriculture de la Manche. L'habitat sera également un angle fort pour éviter des constructions sur des terres et plutôt favoriser la rénovation par une politique incitative.

Si cette réunion était destinée spécifiquement au monde agricole, c'est en raison de la dimension que représente l'agriculture sur le territoire saint-lois. Gilles Quinquenel, président de Saint-Lô Agglo l'a bien précisé. « L'agriculture est le premier pont économique de la collectivité. » Pour autant, les agriculteurs sont des citoyens. Et ils sont invités aux autres réunions de manière à intégrer l'agriculture dans la globalité du PLUi. « C'est important



Gilles Quinquenel et Fabrice Lemazurier, président et vice-président de Saint-Lô Agglo, se veulent rassurant en direction des agriculteurs. DR

que les non-agriculteurs entendent et comprennent les problématiques des agriculteurs et vice-versa », poursuit Fabrice Lemazurier.

Au bout de deux heures de réunion, les élus comme les agriculteurs, bien mobilisés lundi dernier, ont exprimé une satisfaction. « Nous sommes sur la même longueur d'onde. Notre ob-

jectif est bien d'aller le plus loin possible dans le consensus », conclut Fabrice Lemazurier.

Du point de vue de la FDSEA, la présence de 70 personnes à la réunion a été appréciée. « C'est maintenant que nous devons nous mobiliser pour montrer notre intérêt à ce PLUi », indique Christian Maquerel.

SANDRINE BOSSIÈRE

Quatre permanences de 9 h à 17 h

Quatre permanences vont être organisées à partir du 19 décembre avec la présence du cabinet Cittanova. Les objectifs sont multiples à savoir répondre aux remarques, amener les agriculteurs à localiser leurs bâtiments d'exploitation, faire remonter des difficultés et remplir le questionnaire.

- Du 17 au 19 décembre : mairie de Marigny-le-Lozon
- Du 7 au 9 janvier : mairie de Saint-Clair-sur-Elle
- Du 14 au 16 janvier : salle Serge Plandière, Tessy-Bocage
- Du 21 au 23 janvier : salle Galerie, Torigny-les-Villes